

AIDE-MÉMOIRE

à l'attention des clubs membres de Swiss Ice Skating (tarif commun Hb, tarif commun K et tarif commun L)

Le tarif se rapporte d'une part aux droits d'auteur sur la musique (droits des compositeurs, paroliers et éditeurs) et d'autre part aux droits voisins (droits des interprètes et producteurs), gérés par SWISSPERFORM. SUISA est ici représentante de SWISSPERFORM.

1. Qu'est-ce qui est réglé dans le contrat collectif ?

- Le contrat conclu avec SUISA concernant l'indemnisation des auteurs d'œuvres musicales est applicable à *Swiss Ice Skating* en tant que Fédération ainsi qu'à ses associations et sociétés membres lorsque celles-ci utilisent de la musique protégée dans le cadre de leurs activités.

2. Redevance forfaitaire

- *Swiss Ice Skating* paie à SUISA une redevance forfaitaire pour l'utilisation de musique protégée dans le cadre des activités de *Swiss Ice Skating* et de ses sociétés.

3. Utilisation

- Dans le cadre du contrat conclu, *Swiss Ice Skating* et ses membres sont autorisés à :
 - a) Exécuter de la musique protégée aussi souvent qu'ils le souhaitent lors de leurs propres manifestations en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein, par des musiciens, au moyen de supports sonores ou audiovisuels ;
 - b) Enregistrer pour leur propre usage de la musique protégée (sur des supports sonores) et diffuser cette musique lors de manifestations de *Swiss Ice Skating* et de ses membres ;
 - c) Utiliser de la musique dans le cadre de la formation (entraînements des sociétés de *Swiss Ice Skating*).

4. Exceptions

- a) Les manifestations qui sont clairement des concerts ou des événements analogues (open airs, concerts de rock, etc.) ne sont pas régies par le contrat et doivent être déclarées séparément et faire l'objet de décomptes sur la base du TC K.
- b) Les championnats nationaux et internationaux doivent être annoncés séparément et ne sont pas régis par le contrat entre SUISA et *Swiss Ice Skating*.
- c) Sont en outre exclues toutes les utilisations de musique protégée par le droit d'auteur qui ne relèvent pas des tarifs TC K, TC Hb ou TC L.

Avez-vous d'autres questions ?

Dans ce cas, veuillez s.v.p. vous adresser directement au service clientèle de SUISA : suisa@suisa.ch